



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-460

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 septembre 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2024-460

Objet : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin d'interdire les stations-service en zone CT-2

Ce règlement est entré en vigueur le 17 octobre 2024, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 23 octobre 2024

Daniel LeBlanc
Directeur général et greffier-trésorier

